

NOUVEAU EN 2022 : UN BUDGET CITOYEN

# MON IDÉE POUR BRISSAC LOIRE AUBANCE

*Vous proposez, vous choisissez,  
la commune réalise !*

*Proposez votre idée entre le 15 février et le 15 avril 2022*



Brissac  
LOIRE  
aubance

**Un budget de 10 000 €  
dédié aux projets imaginés  
par les habitants**

Infos sur : [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)

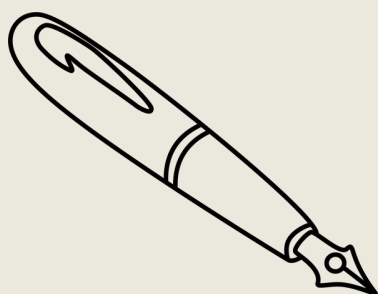
## **C'EST QUOI UN BUDGET CITOYEN ?**



Pour la première fois en 2022, les citoyens de Brissac Loire Aubance vont pouvoir proposer et décider directement de l'utilisation d'une partie du budget de la commune, à hauteur de 10 000€.

Les propositions des Brilaubançais devront porter sur des projets d'investissement (c'est à dire des aménagements nouveaux) et seront soumis au vote de l'ensemble des habitants qui sélectionneront leurs trois projets préférés parmi toutes les propositions.

La commune de Brissac Loire Aubance réalisera les projets retenus par les habitants dans les deux ans.

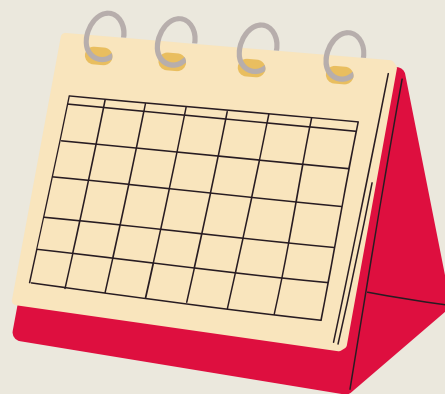


## **COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**

Les habitants de la commune à partir de 11 ans, peuvent déposer jusqu'à 2 idées en remplissant un formulaire en ligne. Les idées peuvent être déposées par des particuliers, des associations, des groupes de citoyens...

Un mode d'emploi complet permet de délimiter les thèmes retenus par la municipalité dans lesquels les idées peuvent être recevables. Le projet devra être une proposition pour une réalisation nouvelle qui bénéficie à l'ensemble des habitants sur des thématiques telles que des aménagements dans les parcs et espaces publics, l'enfance ou l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, l'environnement, la solidarité, la propreté, la sécurité, la mise en valeur de la commune.

# **LE CALENDRIER DE CE BUDGET CITOYEN**



## **#1 : Du 15 février au 15 avril 2022**

Appel aux idées. C'est l'étape de dépôt des propositions de projet ou idées par les habitants via le formulaire disponible sur le site internet de la Mairie [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)

## **#2 : Du 18 avril au 10 juin 2022**

Instruction des dossiers, étude de faisabilité et chiffrage par les services municipaux et les élus.

## **#3 : Du 15 juin au 6 juillet 2022**

Vote citoyen en ligne pour choisir parmi les projets retenus.

Les projets qui ont obtenu le plus de voix seront désignés comme lauréats et seront réalisés par la commune dans les deux ans.

## **#4 : 16 septembre**

Les projets retenus seront présentés le 16 septembre lors d'une cérémonie. Ils seront présentés dans le C'pages d'octobre 2022.

## **#5 : À compter de l'automne 2022 et dans un délai de 2 ans**

Concrétisation par la commune du ou des projets retenus par les habitants.



**Mairie de Brissac Loire Aubance**

**5 rue du Maréchal Foch**

**Brissac-Quincé**

**49 320 Brissac Loire Aubance**

**02.41.91.74.00**

**[budgetcitoyen@brissacloireaubance.fr](mailto:budgetcitoyen@brissacloireaubance.fr)**

**[www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)**

**PROPOSEZ VOTRE IDÉE EN  
COMPLÉTANT LE  
FORMULAIRE EN LIGNE !  
-> FLASHEZ LE CODE->**

